

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

METROPOLIS

Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2020

18 octobre 2021

Le présent document contient 22 pages

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**
Exercice clos le 31 décembre 2020

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

METROPOLIS

Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Général des Commissaires aux Comptes Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'assemblée générale de L'association METROPOLIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association METROPOLIS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les informations mentionnées à la suite du bilan concernant le contrat de subvention liant votre association et AMB.

AMB versait depuis plusieurs années des subventions dans le cadre de « contrat de subventions » prévoyant le subventionnement de dépenses engagées par Metropolis selon un protocole défini. « Accord régissant l'octroi d'une subvention en faveur de l'Association mondiale des grandes métropoles pour coordonner les activités internationales ».

Le 31 mai 2021, l'AMB a envoyé un avis, à propos duquel les arguments suivants sont présentés, tendant à donner une lecture très différente de l'accord initial et de ses conséquences financières.

Il en découle qu'au titre de 2020, AMB n'a consenti à financer qu'une partie des 221 063 euros engagés par Metropolis dans le cadre de cette action, laissant ainsi à la charge de Metropolis la somme de 57 052 euros.

Il en découle un manque de produit avant contribué a généré une perte au titre de l'exercice 2020.

Les organes de direction et de contrôle interne de Metropolis estiment que la nouvelle lecture du contrat de subvention » faite AMB ne portera pas sur les exercices antérieurs et que par voie de conséquence il n'y a pas lieu de provisionnés de pertes sur exercices antérieurs. Ils estiment par ailleurs que l'analyse juridique de la relation avec AMB rends l'hypothèse d'un reversement sur exercice antérieur non fondé

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

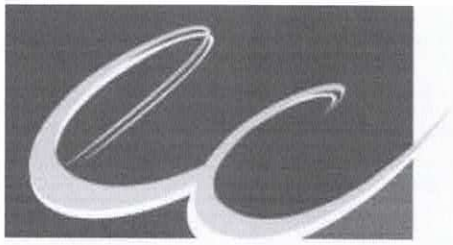
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 18 octobre 2021


Eurocad
André Damiens



METROPOLIS
23/2 AVENUE MAC MAHON
75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	3
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	4
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	5
<i>Immobilisations</i>	9
<i>Amortissements</i>	10
<i>Provisions au bilan</i>	11
<i>Créances et dettes</i>	12
<i>Capital Social et Effectifs</i>	13
<i>Contributions volontaires en nature</i>	14



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 646	6 855	3 792	960
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	88 597	64 739	23 857	11 314	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	99 243	71 594	27 649	12 275	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				726
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 179 292		2 179 292	2 254 618
	Autres créances	24 716	24 430	286	8 479
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	61 555		61 555	61 555	
DISPONIBILITES	1 223 828		1 223 828	1 127 075	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 926		3 926	
	TOTAL (III)	3 493 316	24 430	3 468 887	3 452 453
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				(3 000)
TOTAL ACTIF (I à VI)	3 592 559	96 024	3 496 536	3 461 727	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	278 688	278 688
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	31 364	29 883
	Résultat de l'exercice	(22 081)	1 481
Subventions d'investissement	(803 109)	757 691	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(515 139)	1 067 743
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	548	972
	Emprunts et dettes financières divers		2 771
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 287	41 868
	Dettes fiscales et sociales	41 984	38 764
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 900 856	2 309 610	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 011 675	2 393 985
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 496 536	3 461 727
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(22 081,17)	1 480.70
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 011 675	2 393 985
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		548	972

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	489 236		489 236	491 448
	Montant net du chiffre d'affaires	489 236		489 236	491 448
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			393 115	435 027
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			340	1 365
	Total des produits d'exploitation (1)			882 691	927 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			307 984	395 424
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements			428 952	379 300
	Charges sociales du personnel			140 046	144 235
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 226	5 441
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			39		
	Total des charges d'exploitation (2)			883 247	924 400
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(556)	3 439

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		(556)	3 439
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7
	Total des produits financiers		7
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 422 483	3 2 004
	Total des charges financières	24 905	2 008
RESULTAT FINANCIER		(24 905)	(2 001)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(25 460)	1 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 379	46
	Total des produits exceptionnels	3 379	46
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4
	Total des charges exceptionnelles		4
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 379	43
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		886 071	927 892
TOTAL DES CHARGES		908 152	926 411
RESULTAT DE L'EXERCICE		(22 081)	1 481

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Dénomination : METROPOLIS

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de

3 496 536 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -22 081 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

I. Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

• Subventions AMB

AMB versait depuis plusieurs années des subventions dans le cadre de « contrat de subventions » prévoyant le subventionnement de dépenses engagées par Metropolis selon un protocole défini. « Accord régissant l'octroi d'une subvention en faveur de l'Association mondiale des grandes métropoles pour coordonner les activités internationales ».

Le 31 mai 2021, l'AMB a envoyé un avis, à propos duquel les arguments suivants sont présentés, tendant à donner une lecture très différente de l'accord initial et de ses conséquences financières.

Il en découle qu'au titre de 2020, AMB n'a consenti à financer qu'une partie des 221 063 euros engagés par Metropolis dans le cadre de cette action, laissant ainsi à la charge de Metropolis la somme de 57 052 euros.

Il en découle un manque de produit avant contribué a généré une perte au titre de l'exercice 2020.

Les organes de direction et de contrôle interne de Metropolis estiment que la nouvelle lecture du contrat de subvention » faite AMB ne portera pas sur les exercices antérieurs et que par voie de conséquence il n'y a pas lieu de provisionnés de partes sur exercices antérieurs. Ils estiment par ailleurs que l'analyse juridique de la relation avec AMB rends l'hypothèse d'un reversement sur exercice antérieur non fondé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

II. Note sur les principes comptables

A. Revenus

- **Frais d'adhésion :**

Le revenu des cotisations en provenance des membres sont comptabilisés à la date à laquelle les fonds sont déposés sur le compte bancaire de Metropolis

- **Subventions Pilot Projets :**

- Si le paiement de la subvention Pilot Project est reçu dans la même année (x) la subvention est signée, le revenu est enregistré dans la comptabilité à la date à laquelle les fonds sont déposés sur le compte bancaire de Metropolis.
- Si le paiement de la subvention doit être reçu dans l'année suivant la convention de subvention (x+1), le revenu est enregistré dans la comptabilité le jour où le rapport financier final est présenté au donateur, si c'est au cours de l'année de subvention (x). Si le rapport est présenté en année (x+1), mais avant la clôture des comptes de l'année (X), le revenu est enregistré le 30 décembre de l'année de subvention (x).
- Si le paiement de la subvention est dû l'année suivant la convention de subvention (x+1), et après la clôture des comptes de l'année (x), les revenus sont enregistrés dans les comptes le 30 décembre de l'année de subvention (x), sur la base des coûts réels encourus pour la subvention de l'année (x).

B. Dépenses

Metropolis applique les principes comptables suivants, en ce qui concerne les dépenses :

Factures, salaires et tous autres frais accompagnés de documents officiels :

Les frais sont enregistrés le jour de la pièce justificative. Si une facture pour les dépenses engagées au cours de l'année (x) arrive dans l'année (x+1), le coût est accumulé dans l'année (x).

a. Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

b. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

c. Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Concessions, brevets et licences	3 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 ans,
Autres	4 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

d. Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances correspondant aux subventions à recevoir sont comptabilisées en compte 411 clients, ce poste comprend notamment le solde de financement à recevoir pour l'opération Dakar pour un montant de 1 715 102 euros au 31 décembre 2020.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

f. L'impact de la Covid-19

Le budget initial pour 2020 (approuvé à Montevideo en avril 2019) a été revu en octobre 2020, conformément aux prévisions présentées au Conseil d'administration de Directos et à l'Assemblée générale tenue en novembre 2020.

En raison de la COVID19, début juin 2020, un examen budgétaire considérable a été effectué, afin d'assurer la pérennité de l'association. L'idée était de ne considérer que les frais qui avaient été encaissés jusqu'à cette date, et de présumer qu'aucun autre frais ne serait encaissé pour le reste de l'année (180 000 € environ).

Nous avons ensuite réduit les coûts en conséquence, en réduisant l'externalisation et en les réorientant en interne, afin d'équilibrer le budget. Une réserve pour imprévus a également été allouée afin de faire face à d'éventuels coûts imprévus et d'assurer la durabilité.

Dans les dernières prévisions (31 octobre), cela a été supprimé, considérant que nous avons encaissé un montant considérable de frais, et donc généré une situation plus stable et prévisible. La réserve pour imprévus a également permis un flux de trésorerie au 31 décembre 2020 pour couvrir 6 mois de coûts RH pour 2021, ce qui aurait assuré la protection de ceux-ci, si d'autres frais n'étaient encaissés.

Au 31 octobre 2020, le flux de trésorerie a dépassé le coût RH sur 6 mois pour 2021, de sorte que l'éventualité n'est plus nécessaire

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	7 112		3 535			10 646
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 112		3 535			10 646
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 216				1 216	
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	68 690		18 223		157	86 755
Emballages récupérables et divers	1 841					1 841
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 747		18 223		1 373	88 597
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	78 859		21 757		1 373	99 243

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	6 151	703		6 855
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 151	703		6 855
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 216		1 216	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	58 281	4 297		62 578
Emballages récupérables et divers	936	1 225		2 161
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 433	5 522	1 216	64 739
TOTAL	66 584	6 226	1 216	71 594

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		24 430		24 430
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		24 430		24 430
TOTAL GENERAL			24 430		24 430
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 179 292	2 179 292	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	24 716	24 716		
Charges constatées d'avances	3 926	3 926		
	TOTAL DES CREANCES	2 207 933	2 207 933	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	548	548		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 287	68 287		
	Personnel et comptes rattachés	12	12		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 113	14 113		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 859	27 859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 900 856	3 900 856		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	4 011 675	4 011 675		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				278 687,78
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				278 687,78

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		11	

Contributions volontaires en nature

Etat exprimé en euros

	2020	2019
Barcelona City Council provides three people:		
Admin assistant	100%	100%
Admin assistant	100%	100%
Admin officer	100%	100%
The total cost of this provision is	155,591€	149,666€
Barcelona City Council also provides the offices and covers costs for the seat of the Secretariat General, in carrer Avinyó 15, 08002 Barcelona, which occupy a 200m2 surface. These include:		
Rent (approx. market rate)	35,374 €	35,374€
Water	130 €	130€
Maintenance and cleaning	6,300 €	6,300€
Telephone	2,660 €	2,660€
Total	44,464 €	44,464€
Metropolitan Area of Barcelona provides one person:		
Secretary General (January - December)	100 %	%
	90,755€	90,290€
Berlin provides translations	4,192€	15,000€
Berlin provides travel	0€	2,204€
Meeting with Mayor Muller Jan 2020 (OV/FB/TO)	1,046€	0€
Translation Policy debate	3,146€	0€
TOTAL	295,003 €	301,624€

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2020

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

METROPOLIS Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31 décembre 2020

18 octobre 2021

Le présent document contient 4 pages

Eurocad

*Société d'Expertise comptable
Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris*

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

METROPOLIS
Association loi de 1901

23/25 avenue Mac Mahon
75017 Paris

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31 décembre 2020

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 18 octobre 2021



Eurocad

André Damiens



METROPOLIS
23/2 AVENUE MAC MAHON
75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>11</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>12</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>13</i>
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>14</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 646	6 855	3 792	960
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	88 597	64 739	23 857	11 314
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	99 243	71 594	27 649	12 275
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				726
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	2 179 292		2 179 292	2 254 618	
Autres créances	24 716	24 430	286	8 479	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	61 555		61 555	61 555	
DISPONIBILITES	1 223 828		1 223 828	1 127 075	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 926		3 926	
	TOTAL (III)	3 493 316	24 430	3 468 887	3 452 453
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				(3 000)
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 592 559	96 024	3 496 536	3 461 727

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	278 688	278 688
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	31 364	29 883	
Résultat de l'exercice	(22 081)	1 481	
Subventions d'investissement	(803 109)	757 691	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(515 139)	1 067 743
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	548	972
	Emprunts et dettes financières divers		2 771
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 287	41 868
	Dettes fiscales et sociales	41 984	38 764
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 900 856	2 309 610	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 011 675	2 393 985
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 496 536	3 461 727
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(22 081,17)	1 480,70
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 011 675	2 393 985
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	548	972

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	489 236		489 236	491 448
	Montant net du chiffre d'affaires	489 236		489 236	491 448
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			393 115	435 027
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					
Autres produits			340	1 365	
Total des produits d'exploitation (1)				882 691	927 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			307 984	395 424
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements			428 952	379 300
	Charges sociales du personnel			140 046	144 235
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 226	5 441
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			39		
Total des charges d'exploitation (2)				883 247	924 400
RESULTAT D'EXPLOITATION				(556)	3 439

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		(556)	3 439
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7
Total des produits financiers			7
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	483	3 2 004
Total des charges financières		483	2 008
RESULTAT FINANCIER		(483)	(2 001)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 038)	1 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 379	46
Total des produits exceptionnels		3 379	46
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4
Total des charges exceptionnelles			4
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 379	43
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		24 422	
TOTAL DES PRODUITS		886 071	927 892
TOTAL DES CHARGES		908 152	926 411
RESULTAT DE L'EXERCICE		(22 081)	1 481

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Dénomination : METROPOLIS

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de

3 496 536 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -22 081 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

I. Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

• Subventions AMB

AMB versait depuis plusieurs années des subventions dans le cadre de « contrat de subventions » prévoyant le subventionnement de dépenses engagées par Metropolis selon un protocole défini. « Accord régissant l'octroi d'une subvention en faveur de l'Association mondiale des grandes métropoles pour coordonner les activités internationales ».

Le 31 mai 2021, l'AMB a envoyé un avis, à propos duquel les arguments suivants sont présentés, tendant à donner une lecture très différente de l'accord initial et de ses conséquences financières.

Il en découle qu'au titre de 2020, AMB n'a consenti à financer qu'une partie des 221 063 euros engagés par Metropolis dans le cadre de cette action, laissant ainsi à la charge de Metropolis la somme de 57 052 euros.

Il en découle un manque de produit avant contribué à généré une perte au titre de l'exercice 2020.

Les organes de direction et de contrôle interne de Metropolis estiment que la nouvelle lecture du contrat de subvention » faite AMB ne portera pas sur les exercices antérieurs et que par voie de conséquence il n'y a pas lieu de provisionnés de pertes sur exercices antérieurs. Ils estiment par ailleurs que l'analyse juridique de la relation avec AMB rends l'hypothèse d'un reversement sur exercice antérieur non fondé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

II. Note sur les principes comptables

A. Revenus

- **Frais d'adhésion :**

Le revenu des cotisations en provenance des membres sont comptabilisés à la date à laquelle les fonds sont déposés sur le compte bancaire de Metropolis

- **Subventions Pilot Projets :**

- Si le paiement de la subvention Pilot Project est reçu dans la même année (x) la subvention est signée, le revenu est enregistré dans la comptabilité à la date à laquelle les fonds sont déposés sur le compte bancaire de Metropolis.
- Si le paiement de la subvention doit être reçu dans l'année suivant la convention de subvention (x+1), le revenu est enregistré dans la comptabilité le jour où le rapport financier final est présenté au donateur, si c'est au cours de l'année de subvention (x). Si le rapport est présenté en année (x+1), mais avant la clôture des comptes de l'année (X), le revenu est enregistré le 30 décembre de l'année de subvention (x).
- Si le paiement de la subvention est dû l'année suivant la convention de subvention (x+1), et après la clôture des comptes de l'année (x), les revenus sont enregistrés dans les comptes le 30 décembre de l'année de subvention (x), sur la base des coûts réels encourus pour la subvention de l'année (x).

B. Dépenses

Metropolis applique les principes comptables suivants, en ce qui concerne les dépenses :

Factures, salaires et tous autres frais accompagnés de documents officiels :

Les frais sont enregistrés le jour de la pièce justificative. Si une facture pour les dépenses engagées au cours de l'année (x) arrive dans l'année (x+1), le coût est accumulé dans l'année (x).

a. Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

b. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

c. Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Concessions, brevets et licences	3 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 ans,
Autres	4 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

d. Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances correspondant aux subventions à recevoir sont comptabilisées en compte 411 clients, ce poste comprends notamment le solde de financement à recevoir pour l'opération Dakar pour un montant de 1 715 102 euros au 31 décembre 2020.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

f. L'impact de la Covid-19

Le budget initial pour 2020 (approuvé à Montevideo en avril 2019) a été revu en octobre 2020, conformément aux prévisions présentées au Conseil d'administration de Directos et à l'Assemblée générale tenue en novembre 2020.

En raison de la COVID19, début juin 2020, un examen budgétaire considérable a été effectué, afin d'assurer la pérennité de l'association. L'idée était de ne considérer que les frais qui avaient été encaissés jusqu'à cette date, et de présumer qu'aucun autre frais ne serait encaissé pour le reste de l'année (180 000 € environ).

Nous avons ensuite réduit les coûts en conséquence, en réduisant l'externalisation et en les réorientant en interne, afin d'équilibrer le budget. Une réserve pour imprévus a également été allouée afin de faire face à d'éventuels coûts imprévus et d'assurer la durabilité.

Dans les dernières prévisions (31 octobre), cela a été supprimé, considérant que nous avons encaissé un montant considérable de frais, et donc généré une situation plus stable et prévisible. La réserve pour imprévus a également permis un flux de trésorerie au 31 décembre 2020 pour couvrir 6 mois de coûts RH pour 2021, ce qui aurait assuré la protection de ceux-ci, si d'autres frais n'étaient encaissés.

Au 31 octobre 2020, le flux de trésorerie a dépassé le coût RH sur 6 mois pour 2021, de sorte que l'éventualité n'est plus nécessaire

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	7 112		3 535			10 646
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 112		3 535			10 646
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 216				1 216	
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	68 690		18 223		157	86 755
Emballages récupérables et divers	1 841					1 841
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 747		18 223		1 373	88 597
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	78 859		21 757		1 373	99 243

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	6 151	703		6 855
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 151	703		6 855
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 216		1 216	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	58 281	4 297		62 578
Emballages récupérables et divers	936	1 225		2 161
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 433	5 522	1 216	64 739
TOTAL	66 584	6 226	1 216	71 594

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres			24 430	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			24 430	24 430
TOTAL GENERAL				24 430	24 430
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 179 292	2 179 292	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	24 716	24 716		
Charges constatées d'avances	3 926	3 926		
	TOTAL DES CREANCES	2 207 933	2 207 933	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	548	548		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 287	68 287		
	Personnel et comptes rattachés	12	12		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 113	14 113		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 859	27 859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 900 856	3 900 856		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	4 011 675	4 011 675		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			278 687,78
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			278 687,78

Effectif moyen

	31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		11
	Ouvriers		
	TOTAL		11

Contributions volontaires en nature

Etat exprimé en euros

	2020	2019
Barcelona City Council provides three people:		
Admin assistant	100%	100%
Admin assistant	100%	100%
Admin officer	100%	100%
The total cost of this provision is	155,591€	149,666€
Barcelona City Council also provides the offices and covers costs for the seat of the Secretariat General, in carrer Avinyó 15, 08002 Barcelona, which occupy a 200m2 surface. These include:		
Rent (approx. market rate)	35,374 €	35,374€
Water	130 €	130€
Maintenance and cleaning	6,300 €	6,300€
Telephone	2,660 €	2,660€
Total	44,464 €	44,464€
Metropolitan Area of Barcelona provides one person:		
Secretary General (January - December)	100 %	%
	90,755€	90,290€
Berlin provides translations	4,192€	15,000€
Berlin provides travel	0€	2,204€
Meeting with Mayor Muller Jan 2020 (OV/FB/TO)	1,046€	0€
Translation Policy debate	3,146€	0€
TOTAL	295,003 €	301,624€